

M. Mackenzie espère que, en ce qui concerne la Chambre des communes, le président du comité des frais divers surveillera ces dépenses de près et fera tout en son possible pour empêcher la répétition de dépenses non autorisées.

M. D. A. McDonald fait remarquer que l'Orateur n'est pas le seul responsable de l'installation des baignoires. Lui (M. Macdonald) et d'autres l'ont proposée après en avoir reconnu la nécessité et il est prêt à assumer la

responsabilité de la décision qui a été prise à ce sujet.

Les crédits sont adoptés jusqu'au 22\*.

Les crédits concernant les institutions scientifiques, les arts, l'agriculture, la statistique, l'immigration et la quarantaine sont adoptés.

La séance est alors levée et rapport est fait des résolutions, le comité ayant obtenu la permission de se réunir le lendemain.

La Chambre s'ajourne à une heure quinze.

---